

LA LETTRE ÉCO

The cover of the magazine 'STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES' features a black and white photograph of a rocky coastline with waves crashing against the shore. A prominent rock formation with a small white structure on top is the central focus. The title 'STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES' is printed in white, bold, sans-serif capital letters on a red horizontal band across the middle of the cover.

STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES

L'édito de la semaine

- « Les nouvelles années folles »

Le Coin des épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- En France, presque le temps des vacances
- Le virus et les banques américaines ne font pas toujours bon ménage
- Les épargnants, la préférence pour la liquidité assumée

Le Coin de la conjoncture

- Le FMI en mode oiseaux de mauvais augure
- Rebond encourageant du climat des affaires en France
- Avec le déconfinement, les ménages retrouvent presque le moral

C'est déjà hier

- Légère décrue du chômage après le déconfinement
- Des niveaux de prix différents en Europe
- Des dépenses de consommation disparates en Europe

Le Coin des tendances

- Les épidémies nous invitent-elles à renverser la table ?
- Le vélo, le réchauffement climatique et la crise sanitaire

Le Coin des graphiques

- Le télétravail, une question d'emploi et de revenus
- Forte sous-consommation des aides humaines liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie

Le Coin de l'agenda économique

Le Coin des statistiques



L'EDITO DE LA SEMAINE

« Les nouvelles années folles »



Au XX^e siècle, après la Première Guerre mondiale et la Grippe espagnole, qui, à elles deux, ont tué environ 70 millions de personnes, un désir de vie, de plaisirs et de création s'est exprimé en Europe comme aux États-Unis. L'influence de ce dernier pays sur les comportements et les mœurs a été alors très importante. « L'américan way of life » devient une référence. Les années 20 furent ainsi baptisées « années folles » en raison d'un goût pour l'excentricité de la rapidité des changements. Un bouillonnement culturel se fait jour grâce à la radio. Dans les foyers, des voix étrangères entrent, l'actualité en temps réel s'imisce dans le quotidien. C'est le temps du jazz et du surréalisme. Les années folles sont également une période de forte croissance économique. En parallèle à la reconstruction des territoires détruits par les combats, surtout en France et en Belgique, de nouveaux produits et services se diffusent. La vente de matériels électroménagers et d'automobiles s'accroît. L'utilisation du pétrole et de l'électricité se développe tout comme l'aviation. La production française d'hydroélectricité est multipliée par huit sur la décennie. À la Bourse de Paris, les cours des actions gagnent 500 %.

Un siècle après les années folles, la pandémie du covid-19 rend obsolètes bien des règles. En quelques semaines, de nombreux interdits, de nombreux murs comptables sont tombés. Les banques centrales injectent des milliers de milliards de dollars ou d'euros. Les États occidentaux financent les ménages, les salariés ou les entreprises sans limite ou presque. Les plans de soutien se succèdent à un rythme effréné au point qu'il est difficile de savoir ce qui relève de la pure communication ou de la réalité sonnante et trébuchante. La crise actuelle permet d'épurer les vingt ou trente dernières années. Elle offre aux États la possibilité de renouer avec l'interventionnisme économique voire de renforcer les pouvoirs de contrôle de la population. Dans le passé, les épidémies ont toujours donné lieu à un renforcement des administrations et à des ruptures sur le plan économique et social. Avant la crise sanitaire, l'aversion aux risques atteignait des sommets. Avec l'épidémie en cours, les ménages seront peut être contraints d'accepter une dose supérieure de risques. Il en fut ainsi avec l'épidémie de choléra de 1832 qui provoqua, dans les premières semaines une peur sans précédent au niveau de la population avant de se transformer en une menace récurrente mais acceptée.

Le problème des années folles du siècle dernier est leur conclusion en 1929 du fait de la spéculation boursière. L'Allemagne n'a pas en la matière la même nostalgie sur le sujet car ces années 20 préfigurent l'arrivée d'Hitler et qu'elles sont synonymes d'inflation. La double menace de la spéculation générée par une augmentation de la masse monétaire en circulation et de l'inflation qu'elle pourrait à terme générer n'est pas à prendre à la légère.

Philippe Crevel



LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 26 juin 2020	Évolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2019
CAC 40	4 909,64	-1,40 %	5 978,06
Dow Jones	25 015,55	-3,31 %	28 538,44
Nasdaq	9 757,22	-1,90% %	8 972,60
Dax Allemand	12 089,39	-1,96 %	13 249,01
Footsie	6 159,30	-2,12 %	7 542,44
Euro Stoxx 50	3 204,17	-1,99 %	3 745,15
Nikkei 225	22 512,08	+0,15 %	23 656,62
Shanghai Composite	2 979,55	+0,40 %	3 050,12
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	-0,127 %	-0,035 pt	0,121 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	-0,481 %	-0,059 pt	-0,188 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	0,641 %	-0,061 pt	1,921 %
Cours de l'euro / dollar (18 heures)	1,1219	+0,40 %	1,1224
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 769,350	+1,59 %	1 520,662
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	40,690	-2,93 %	66,300

En France, presque le temps des vacances

Vers 16 heures, vendredi 26 juin, il y avait comme un air de vacances qui flânait sur l'Autoroute du Soleil. Les juilletistes étaient au rendez-vous. Ils fuyaient la morne région parisienne qui peine à se remettre des deux mois de confinement. L'objectif, cette année, est de rallier le sud en voiture. En cette fin de mois de juin, Orly ressemble à



une grande usine désaffectée. Il n'y avait en effet, vendredi 26 juin de la réouverture du deuxième aéroport de France que 70 avions au départ d'Orly quand en temps normal plus de 650 décollages sont enregistrés

Avec les vacances, les Français retrouvent le moral. L'indice de confiance des ménages dans la situation économique est, au mois de juin, en net progrès. L'indice composite PMI de Markit qui retrace le moral des chefs d'entreprise est repassé en zone d'expansion, à 51,3 (estimation préliminaire), retrouvant ainsi presque son niveau d'avant-crise (52 fin 2019). Dans le secteur manufacturier, le climat des affaires rebondit même au-delà, retrouvant, à 55,5, son plus haut niveau depuis février 2018. Dans les services, l'écart n'est plus de 2 points. Certes, l'INSEE est un peu moins optimiste mais l'institut statistique constate un réel rebond tranchant avec les sombres perspectives du FMI. Les Français ont retrouvé le chemin de la consommation qui n'est plus qu'à 5 points de son niveau normal ; en revanche, ils oublient un peu de produire car en la matière, l'écart est de 12 points. Bonne nouvelle, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A à Pôle emploi a reflué de 3,3 % en mai et les déclarations d'embauche de plus d'un mois (hors intérim) ont, durant le mois dernier, augmenté de 76 %.

Le virus et les banques américaines ne font pas toujours bon ménage

Les indices boursiers ont reculé, durant la semaine du 22 au 26 juin, en raison avant tout des Etats-Unis où le coronavirus continue de se diffuser amplement et où la solidité des banques fait débat après la publication des stress test par la banque centrale.

Au vu de ses stress tests réalisés sur 34 établissements américains, la Réserve fédérale a décidé de limiter les dividendes des grandes banques et de leur interdire les rachats d'actions au troisième trimestre. Les 34 banques sondées pourraient subir jusqu'à 700 millions de dollars de pertes sur créances dans le pire scénario d'une reprise en « W ». En cas de récession sévère et prolongée, certains établissements pourraient se retrouver proches des exigences minimales en termes de fonds propres. En Bourse, des titres comme Goldman Sachs, JPMorgan Chase et Bank of America, ont, de ce fait, perdu vendredi 26 juin entre 5% et 6,5%.

Le virus continue à se répandre sur le continent américain. Dans la lutte du covid-19, le gouverneur du Texas a déclaré vendredi 26 juin que l'État allait revenir sur certaines de ses mesures de réouverture, car les cas de coronavirus et les hospitalisations continuent d'augmenter. Il a mis en cause le comportement des Texans qui se rendaient trop fréquemment dans les bars. Aux Etats-Unis, les investisseurs se préparent à des confinements locaux et à des restrictions pour certaines activités, donnant du corps à l'idée d'un rebond qui pourrait être écorné.

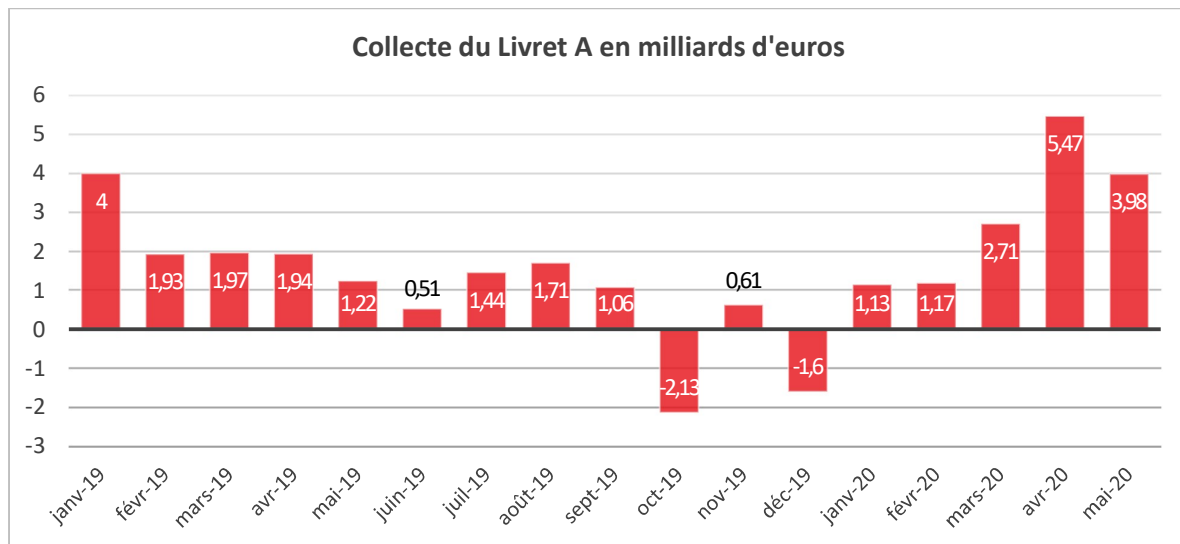
Les épargnants, la préférence pour la liquidité assumée

Après +5,5 milliards d'euros en avril et 2,7 milliards d'euros en mars, le Livret A enregistré, au mois de mai, une nouvelle collecte record avec un gain de 3,98 milliards d'euros (+1,16 milliard d'euros pour le LDDS). L'assurance vie de son côté a enchaîné un troisième mois de décollecte modéré. Elle s'est élevée à 2,2 milliards d'euros.



Le Livret A, la valeur refuge traditionnelle en temps de crise

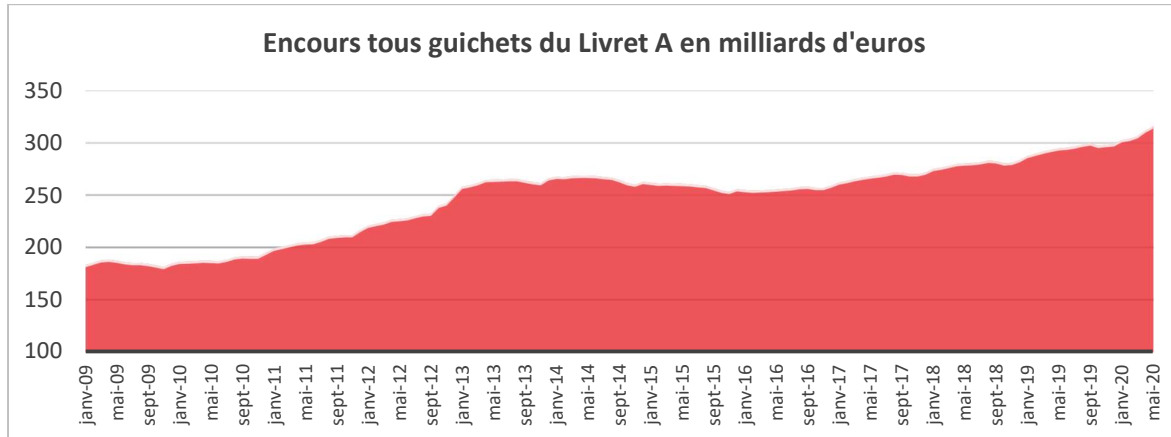
Sur les cinq premiers mois de de l'année, la collecte du Livret A atteint 17,45 milliards d'euros contre 11,06 milliards d'euros pour la même période en 2019. Si le Livret A n'a pas battu son record de collecte mensuel qui date du mois de janvier 2013 (8,21 milliards d'euros), en grande partie imputable au relèvement du plafond du Livret A de 19 125 à 21 950 euros, la collecte des trois mois de confinement est historique avec +12,18 milliards d'euros. Le mois de mai 2020 a été un mois d'entre deux avec 11 jours de confinement suivis de 20 jours de déconfinement. Dans ce contexte particulier, la réouverture des commerces aurait pu conduire les ménages à sortir de l'argent du Livret A pour réaliser les achats qui avaient dû être reportés. Il n'en fut rien.



Cercle de l'Épargne – données CDC

Le côté « épargne » a prévalu sur celui de la consommation. Les Français ont, en mai, continué comme en mars et en avril, à renforcer leur épargne de précaution. Les restrictions de circulation ainsi que les fermetures des cafés et restaurants qui ont prévalu jusqu'au 2 juin ne favorisaient pas la consommation. La décision de placer de l'argent sur le Livret A et sur le LDDS durant le confinement et voire après n'est pas anodine. Les ménages auraient pu laisser leur argent sur leurs comptes courants d'autant plus que la rémunération du Livret A est faible (0,5 % depuis le 1er février). Ce choix témoigne de la volonté de renforcer l'épargne de précaution, de se créer une cagnotte constituant une réserve en cas d'imprévus. En épargnant sur leur Livret A, les ménages souhaitent se prémunir de la tentation de dépenser l'ensemble de l'argent économisé durant les semaines de confinement. Ce choix illustre un fort niveau d'inquiétude. Les menaces pesant sur l'emploi et sur les revenus expliquent ce comportement de prudence.

L'encours du Livret A atteint ainsi un nouveau record à 316 milliards d'euros quand celui du LDDS dépasse 117 milliards d'euros. Compte tenu de ces encours élevés, le Gouvernement enjoint les Français à piocher dans leur épargne pour relancer l'économie qui sort exsangue de deux mois de confinement.



Cercle de l'Épargne – données CDC

Une chute des cotisations pour l'assurance vie en mai

Pour le mois de mai, selon la Fédération Française de l'Assurance, la collecte nette de l'assurance vie a été négative de -2,2 milliards d'euros. L'assurance vie signe ainsi son troisième mois de décollecte consécutif, après -2 milliards d'euros en mars et en avril. Il fallait remonter au mois de juin 2012, en pleine crise des dettes souveraines, pour retrouver un tel résultat. La collecte nette s'établit, de ce fait, à -4,0 milliards d'euros au cours des cinq premiers mois de l'année (12,7 milliards d'euros sur la même période en 2019).

La préférence pour la liquidité a asséché les cotisations. Avec un tiers du mois confiné, le montant des cotisations s'est effondré à 5,7 milliards d'euros, contre 11,2 milliards d'euros en février avant le confinement. Ce montant est en retrait par rapport à celui du mois d'avril (6,2 milliards d'euros). Les ménages n'ont pas profité du déconfinement pour placer une partie de leur épargne contrainte des mois de mars à mai.

Les unités de compte ont bien résisté. Elles ont représenté 33 % de la collecte au mois de mai. Depuis le début de l'année, ce taux est de 35 %. Compte tenu du choc subi par les actions au début de la crise financière et de la forte volatilité des places financières, ce résultat marque un changement de comportement de la part des épargnants français. Lors des précédentes crises, la proportion des unités de compte dans la collecte chutait fortement. Lors de la crise de 2008/2009, la part des unités de compte était tombée à 7 % et lors de la crise des dettes souveraines à 12 %. Les Français ont peu retiré d'argent de leur contrat en mai, 7,9 milliards d'euros contre 8,7 milliards d'euros en avril. Ce montant reste nettement inférieur à ceux d'avant crise (autour de 11 milliards d'euros). Ce niveau de rachats démontre que les détenteurs de contrats d'assurance vie n'ont eu, en mai, ni de besoins financiers urgents à couvrir, ni manifesté une anxiété particulière au regard de leur placement.

Le dégonflement de la « cagnotte d'épargne » constituée durant le confinement, plus de 55 milliards d'euros, suppose la restauration d'un climat de confiance. Les mesures de relance prévues pour le mois de septembre pourraient y contribuer. Depuis vingt ans, à chaque crise, l'enveloppe d'épargne de précaution des ménages augmente sans retrouver après son niveau antérieur. Cet effet cliquet contribue donc à la progression de l'épargne liquide. La réorientation de cette épargne vers des supports longs, actions, unités de compte en particulier, est souhaitée par les pouvoirs publics depuis la fin des années 70. La loi PACTE du mois de mai 2019 avec la création du Plan d'Épargne Retraite et le développement de l'épargne salariale avait notamment cet objectif.



LE COIN DE LA CONJONCTURE

Le FMI en mode oiseaux de mauvais augure

Le FMI a publié le 24 juin de nouvelles prévisions économiques révisant à la baisse celles du mois d'avril. Malgré la reprise économique au sein des pays avancés, l'organisation internationale estime que la perte de PIB sera très importante qui nécessitera du temps pour être compensée. Compte tenu des incertitudes sur la crise sanitaire et sur une éventuelle deuxième vague, le FMI reste très prudent sur la valeur de ses prévisions.

Une crise planétaire sans précédent

La crise économique liée au covid-19 est planétaire et s'est traduite dès le premier trimestre de cette année par des contractions du PIB historiques. Certains pays ont été moins touchés. Il s'agit en particulier de la Chine, du Chili, de l'Inde, de la Malaisie, de la Thaïlande, de l'Australie, de l'Allemagne ainsi que du Japon et de la Corée du Sud. Les pays qui n'ont pas appliqué de confinement strict ou qui ont été touchés plus tardivement par le virus ont enregistré, assez logiquement, de moins mauvais résultats au cours des trois premiers mois de l'année.

Pour le FMI, le deuxième trimestre devrait être, pour l'économie mondiale, encore plus mauvais que le premier sauf en Chine où le redémarrage s'est amorcé en mai. La baisse des prix des matières premières ainsi que de l'énergie ont touché les pays producteurs. La chute du commerce international a lourdement pénalisé de nombreux pays émergents. Si dans les pays avancés, l'augmentation des prestations sociales a permis de compenser les importantes baisses de revenus provoquées par la diminution de la production, ce ne fut pas le cas dans les pays émergents et en développement, obligeant les familles à puiser dans leur épargne. Avec la raréfaction de leurs ressources, l'absence de visibilité, les entreprises ont reporté voire annulé leurs investissements amplifiant ainsi la diminution de la demande globale.

Le marché du travail a, en relation avec la chute de la production, connu une dégradation sans précédent à l'échelle mondiale. La baisse du nombre d'heures travaillées entre le dernier trimestre 2019 et le premier trimestre 2020 équivaut à la disparition de 130 millions d'emplois à plein temps selon le Bureau international du travail. Celle du deuxième trimestre 2020 devrait représenter l'équivalent de plus de 300 millions d'emplois à plein temps. Le point bas dans les pays avancés a été atteint au mois d'avril. Depuis, une reprise de l'emploi est constatée mais elle demeure modeste. Par ailleurs, elle est fragile en raison de la situation délicate de nombreuses entreprises. Le choc du marché du travail concerne essentiellement les actifs les moins qualifiés, ceux qui étaient en CDD ou en mission d'intérim. Les femmes seraient, selon le Bureau International du Travail, plus exposées au risque de perte d'emploi. Dans les pays émergents et en développement, 80 % des deux milliards de travailleurs du secteur informel au niveau mondial auraient perdu leur travail.

Les échanges commerciaux ont baissé de près de 3,5 % en glissement annuel au cours du premier trimestre, en raison de la faiblesse de la demande, de l'effondrement du tourisme international, et des ruptures d'approvisionnement provoquées par les mesures de confinement. Plusieurs États ont pris des mesures protectionnistes qui ont accentué la chute du commerce international.



Dans un contexte de faible demande, l'inflation recule. Dans les pays avancés, elle est passée, de 1,7 à 0,4 %, en glissement annuel, de décembre 2019 à avril 2020, tandis que dans les pays émergents, elle a perdu 1,2 point de pourcentage pour s'établir à 4,2 %. Les prix diminuent avant tout en raison de la faible demande. Les diminutions sont bien nombreuses et importantes que les hausses qui sont enregistrées sur certains biens en raison de l'application des nouvelles normes sanitaires. Le marché du pétrole après avoir connu des prix négatifs sur des contrats à terme a renoué avec une certaine stabilité en raison de la signature d'un accord entre l'OPEP et la Russie. Le FMI parie sur un prix du baril autour de 40 dollars soit environ 20 % de moins qu'en 2019.

Plusieurs secteurs dont le tourisme pourraient mettre plusieurs années avant de retrouver leur niveau de production de 2019. D'autres secteurs, en particulier dans l'industrie, sont confrontés à des baisses de productivité en raison de la mise en œuvre de règles sanitaires contraignantes.

L'organisation internationale prévoit une contraction du PIB mondial de 4,9 % en 2020, soit de 1,9 point de pourcentage de plus que prévu au mois d'avril. La révision à la baisse est imputable à un retour à la normale plus lente de la consommation et à un report massif des investissements. L'organisation souligne que les mesures publiques de soutien à l'économie compensent partiellement la baisse de la demande intérieure privée.

L'artillerie lourde pour sauver l'économie

Les États ont mis en œuvre des moyens sans précédent pour faire face à la crise sanitaire, plus de 11 000 milliards de dollars à l'échelle mondiale, soit 13 % du PIB mondial. De nombreux pays, en particulier européens ont adopté des dispositifs d'activité partielle et d'aide financière aux travailleurs mis au chômage technique. Un soutien financier aux entreprises et des mesures réglementaires visant à maintenir l'accès au crédit ont limité, pour le moment, le nombre de faillites.

Les banques centrales sont également intervenues à travers des taux bas et des rachats d'obligations des États et des entreprises. Une coordination internationale s'est instituée notamment pour éviter une crise des pays émergents. Des accords de swap au bénéfice de leur banque centrale a permis de remédier à des pénuries de liquidités en dollars. Les flux d'investissements de portefeuille à destination des pays émergents ont repris après les sorties records de février-mars. Les variations de change qui étaient fortes au début de la crise sanitaire se sont stabilisées depuis un mois.

Après la chute abyssale de 2020, un rebond modéré en 2021

Après un recul en 2020, de 4,9 % le PIB pourrait augmenter en 2021 de 5,4 %. La consommation augmenterait progressivement l'année prochaine ainsi que l'investissement. Ce dernier devrait rester inférieur à son niveau antérieur. Le PIB mondial pour l'ensemble de l'année 2021 devrait à peine dépasser son niveau de 2019.

La situation diffère en fonction des zones économiques. Dans le groupe des pays avancés, le PIB devrait se contracter de 8,0 % en 2020. L'activité semble avoir été plus touchée que prévu au cours du premier semestre. La chute du PIB serait aux États-Unis de -8 %, au Japon de -5,8 %, au Royaume-Uni de -10,2 %, en Allemagne de -7,8 %, en France de -12,5 % et en Italie ainsi qu'en Espagne de -12,8 %. En 2021, la croissance devrait atteindre 4,8 %, le PIB, l'écart par rapport à 2019 serait encore de 4



points de PIB. En 2021, la croissance des pays avancés est attendue à 5,4 %. Aux Etats-Unis, elle pourrait être de 4,8 % quand pour la zone euro, elle pourrait dépasser 6 %. En France qui figure parmi les pays les plus touchés, la reprise, en 2021, serait insuffisante pour compenser le manque à gagner de cette année. Les pays méditerranéens sont confrontés à une baisse du tourisme après avoir été contraint d'appliquer un strict confinement.

Prévisions de croissance du FMI du 24 juin 2020

	2018	2019	Projections	
			2020	2021
Production mondiale	3,6	2,9	-4,9	5,4
Pays avancés	2,2	1,7	-8,0	4,8
Etats-Unis	2,9	2,3	-8,0	4,5
Zone euro	1,9	1,3	-10,2	6,0
Allemagne	1,5	0,6	-7,8	5,4
France	1,8	1,5	-12,5	7,3
Italie	0,8	0,3	-12,8	6,3
Espagne	2,4	2,0	-12,8	6,3
Japon	0,3	0,7	-5,8	2,4
Royaume-Uni	1,3	1,4	-10,2	6,3
Canada	2,0	1,7	-8,4	4,9
Autres pays avancés 3/	2,7	1,7	-4,8	4,2
Pays émergents et pays en développement	4,5	3,7	-3,0	5,9
Pays émergents et pays en développement d'Asie	6,3	5,5	-0,8	7,4
Chine	6,7	6,1	1,0	8,2
Inde 4/	6,1	4,2	-4,5	6,0
ASEAN-5 5/	5,3	4,9	-2,0	6,2
Pays émergents et pays en développement d'Europe	3,2	2,1	-5,8	4,3
Russie	2,5	1,3	-6,6	4,1
Amérique latine et Caraïbes	1,1	0,1	-9,4	3,7
Brésil	1,3	1,1	-9,1	3,6
Mexique	2,2	-0,3	-10,5	3,3
Moyen-Orient et Asie centrale	1,8	1,0	-4,7	3,3
Arabie saoudite	2,4	0,3	-6,8	3,1
Afrique subsaharienne	3,2	3,1	-3,2	3,4
Nigéria	1,9	2,2	-5,4	2,6
Afrique du Sud	0,8	0,2	-8,0	3,5

Source : FMI

Le groupe des pays émergents et des pays en développement pris dans son ensemble devrait connaître une contraction de son PIB de 3 % en 2020. Le PIB des pays en développement à faible revenu devrait se contracter de 1,0 % en 2020, mais avec des différences entre les pays. En excluant les grands pays pré-émergents, le reste du groupe des pays en développement à faible revenu devrait connaître une contraction de 2,2 % en 2020. En Chine, où l'économie se redresse après la forte contraction du premier trimestre, la croissance devrait atteindre 1,0 % en 2020, en partie grâce à des mesures de relance. L'économie indienne devrait se contracter de 4,5 %, à l'issue d'une période de confinement plus longue et d'une reprise plus lente que ce qui avait été prévu en avril. En Amérique latine, où la plupart des pays ont encore du mal à maîtriser l'épidémie, les deux plus grandes économies, le Brésil et le Mexique, devraient se contracter respectivement de 9,1 % et 10,5 % en 2020. Pour la Russie, la récession serait de -6,6 % quand le PIB, en Arabie saoudite, reculerait de 6,8 %. Au Nigéria, la baisse du PIB serait de -5,4 %. L'Afrique du Sud, fortement touchée par la crise sanitaire, enregistrerait une contraction de 8,0 % de son PIB. En 2021, le taux de croissance du groupe des pays émergents et des pays en développement devrait monter à 5,9 %, en grande partie du fait du rebond prévu en Chine (8,2 %). Le PIB du groupe, hors Chine, après une contraction de 5,0 % en 2020, devrait connaître un rebond de 4,7 % en 2021.

Le commerce mondial diminuera nettement cette année ; le FMI parie sur une baisse de 11,9 %, en raison de la forte chute de la demande de biens et services, dont le tourisme. Avec le redémarrage de l'économie mondiale, il renouerait avec la croissance en 2021, avec un gain de 8 %.



Une progression de la pauvreté au niveau mondial

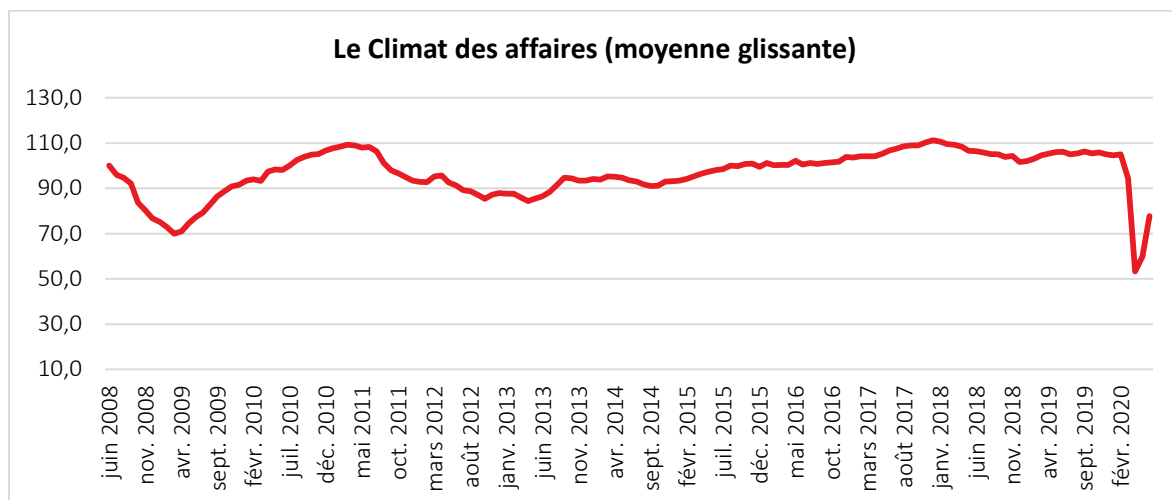
Le FMI s'attend à une forte augmentation du taux de pauvreté au niveau mondial et en particulier au sein des pays émergents et en développement. La proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1,90 dollar par jour, était passée sous la barre des 10 % au cours des dernières années (contre plus de 35 % en 1990). Ce taux pourrait rapidement se situer entre 15 et 20 % dans les pays où la part de l'emploi informel est élevée. L'organisation souligne que dans 150 pays, près de 1,2 milliard d'écoliers (environ 70 % du total mondial) ont été privés d'école à la fin mai. Ce phénomène sans précédent aura des effets négatifs en particulier au sein des pays les plus pauvres. Le taux de décrochage devrait progresser dans les prochains mois. Ce risque de décrochage existe également pour des travailleurs dont les liens professionnels ont disparu ou se sont estompés notamment à travers le télétravail.

Un niveau d'incertitudes élevé

Le FMI estime qu'une reprise plus rapide de la croissance est possible en lien avec les mesures que les différents États prennent pour soutenir l'activité. Cette reprise serait d'autant plus forte si les tentations protectionnistes reculaient au profit d'une coopération internationale. L'organisation reconnaît, en revanche, qu'une deuxième vague de covid-19 pourrait avoir de graves conséquences financières.

Rebond encourageant du climat des affaires en France

Si les perspectives du FMI sont sombres, plusieurs indicateurs confirment néanmoins que la reprise est bien réelle. Ainsi, après la chute du mois d'avril, avec le déconfinement, le moral des chefs d'entreprise est en nette hausse au mois de juin. Il demeure néanmoins nettement inférieur à la moyenne des douze derniers mois.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

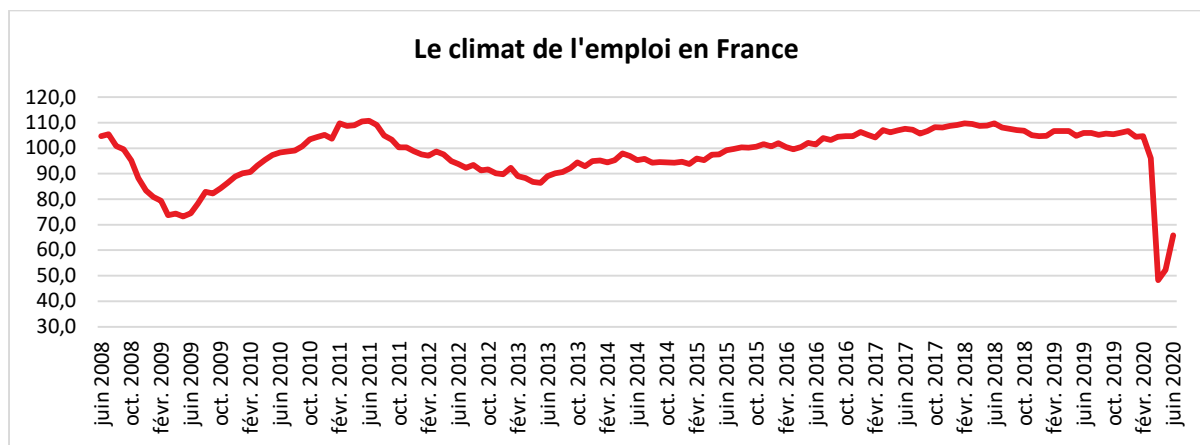
L'indicateur qui synthétise le climat des affaires, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, a gagné, selon l'INSEE, 18 points ce qui constitue sa plus forte remontée mensuelle depuis le début de la série (1980). Cette hausse remarquable fait suite au léger frémissement constaté dès la sortie du confinement au mois de mai. À 78, le climat des affaires dépasse le niveau du



creux atteint en mars 2009 (70) constaté lors de la crise financière. Il reste malgré tout et fort logiquement en deçà de sa moyenne de long terme (100).

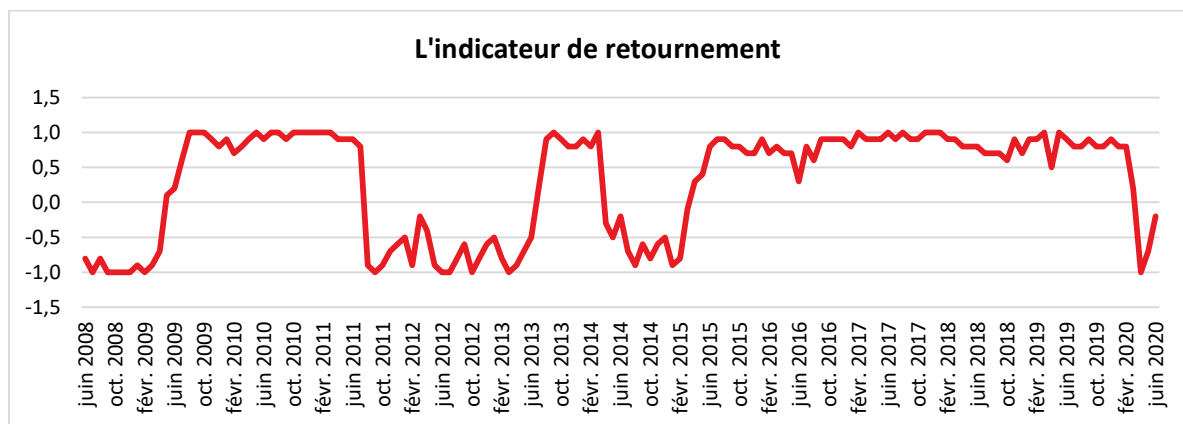
Cette forte hausse de l'indicateur synthétique global s'explique notamment par le regard plus optimiste que portent les entreprises sur leurs perspectives d'activité, dans tous les secteurs, sous l'effet du déconfinement. Inversement, les soldes d'opinion relatifs à l'activité des trois derniers mois restent très bas.

En juin, toujours selon l'INSEE, le climat de l'emploi continue de se redresser. L'indicateur synthétique gagne 13 points, sa plus forte progression mensuelle depuis le début de la série (1991), amplifiant le rebond entamé en mai après une chute d'ampleur historique en avril. À 66, le climat de l'emploi reste tout de même très en deçà du creux de mai 2009 (73), et de sa moyenne de long terme (100).



Cercle de l'Épargne – données INSEE

L'indicateur de retournement qui mesure l'appréciation par les chefs d'entreprise de l'évolution de la conjoncture se rapproche du zéro marquant la limite entre récession et croissance. Cela signifie qu'un nombre croissant mais pas encore majoritaire de chefs d'entreprises croient en la reprise.

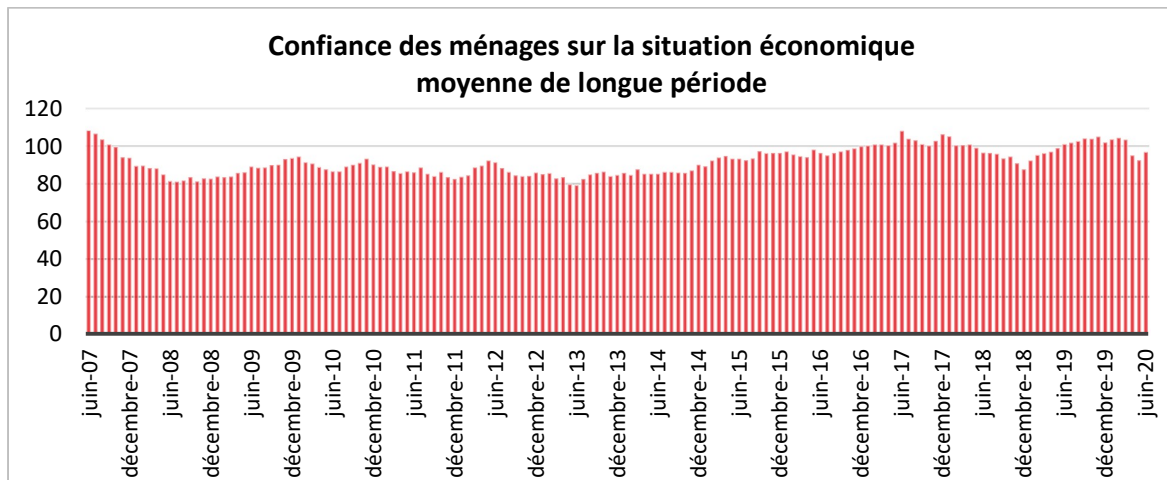


Cercle de l'Épargne – données INSEE



Avec le déconfinement, les ménages retrouvent presque le moral

La proximité des vacances, la volonté de tourner la page, les consommateurs français veulent croire au retour des temps anciens. Ils sont plus nombreux à avoir foi en l'avenir. Au mois de juin, selon l'INSEE, la confiance des ménages dans la situation économique s'améliore. L'indicateur qui la synthétise gagne 4 points. À 97, il reste néanmoins en dessous de sa moyenne de longue période (100). Au regard de la crise que la France traverse, la baisse de confiance des ménages apparaît très limitée. L'engagement massif de l'État afin de réduire les effets de la crise sur le niveau de vie des ménages peut expliquer cette faible diminution de l'indicateur.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Après deux mois de sevrage, les ménages estiment qu'il est opportun de faire des achats importants. Le solde correspondant gagne 31 points et rejoint sa moyenne de longue période après cinq mois consécutifs de baisse. Plus de ménages sont confiants, en juin, concernant leur situation financière future qu'en mai. L'indicateur augmente de 12 points mais demeure légèrement inférieur à sa moyenne. Le solde relatif à leur situation financière passée perd quant à lui 2 points mais se maintient au-dessus de sa moyenne de longue période. En juin, le solde d'opinion des ménages sur le niveau de vie futur en France est en net progrès. Il gagne 17 points mais reste en-dessous de sa moyenne de longue période. Il avait perdu 34 points en avril. En revanche, la part des ménages qui considèrent que le niveau de vie en France s'est amélioré au cours des douze derniers mois diminue. Le solde correspondant perd 7 points et reste en dessous de sa moyenne de longue période.

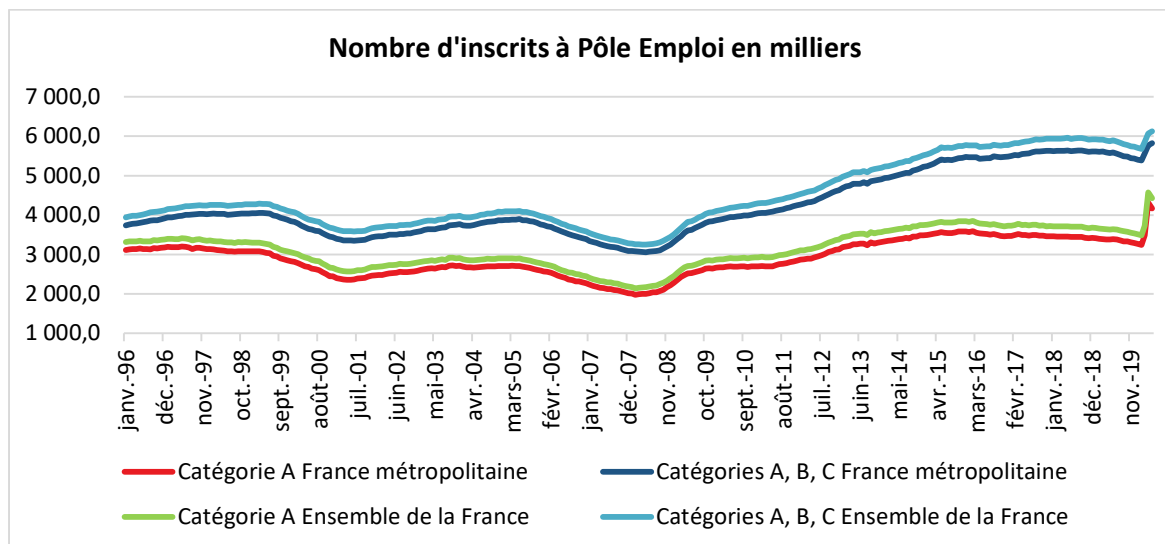
Les ménages sont en mode « épargne ». Le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne future augmente nettement. Il gagne 9 points et reste au-dessus de sa moyenne de longue période. Le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne actuelle progresse pour le septième mois consécutif. Il convient de souligner que cette augmentation avait augmenté bien avant la crise sanitaire. L'indicateur qui le mesure a gagné 4 points en juin le plaçant à son plus haut niveau depuis que la série existe (1970). En juin, la part des ménages estimant qu'il est opportun d'épargner augmente légèrement. Le solde correspondant gagne un point mais reste inférieur à sa moyenne de longue période. Les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage augmentent légèrement en juin. Le solde correspondant gagne 2 points : il atteint le niveau du pic de juin 2013, sans rejoindre son niveau historique du printemps 2009.



C'ETAIT DEJA HIER

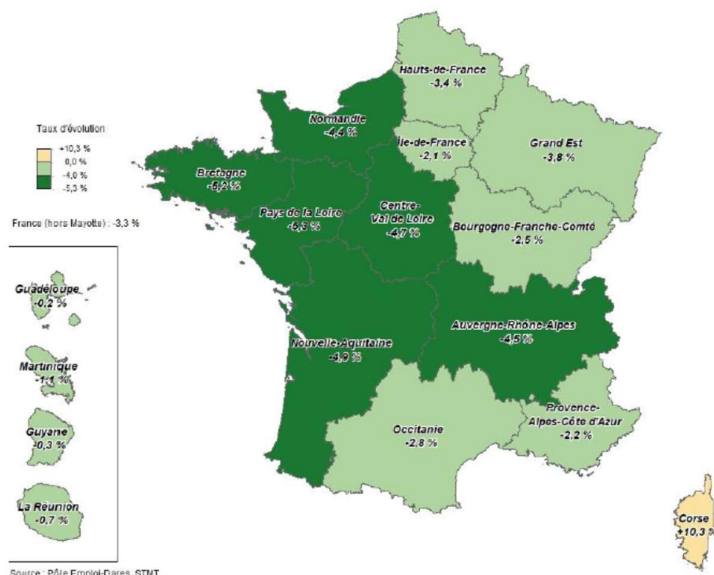
Légère décreue du chômage après le déconfinement

Selon les données publiées par le Ministère du Travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A (sans activité au cours du mois) a diminué de -3% en mai, soit près de 15 000 en moins par rapport au mois d'avril. Ces chiffres marquent une relative accalmie après les hausses de +7,1 % en mars et de +22,6 % en avril. Le nombre de demandeurs d'emploi atteint toujours des niveaux historiques, plus de 4,4 millions de personnes en France (hors Mayotte).



Cette baisse concerne toutes les tranches d'âge. Elle est plus marquée pour les hommes (-92 100, soit -3,9 %) que pour les femmes (-57 700, soit -2,6 %). À l'exception de la Corse qui est confrontée à l'absence d'activité touristique, toutes les régions sont concernées. Toutefois, cette baisse est plus significative dans les régions qui étaient classées en zone verte lors du déconfinement du 11 mai.

Évolution du nombre d'inscrits à Pôle Emploi en mai (catégorie A en %)



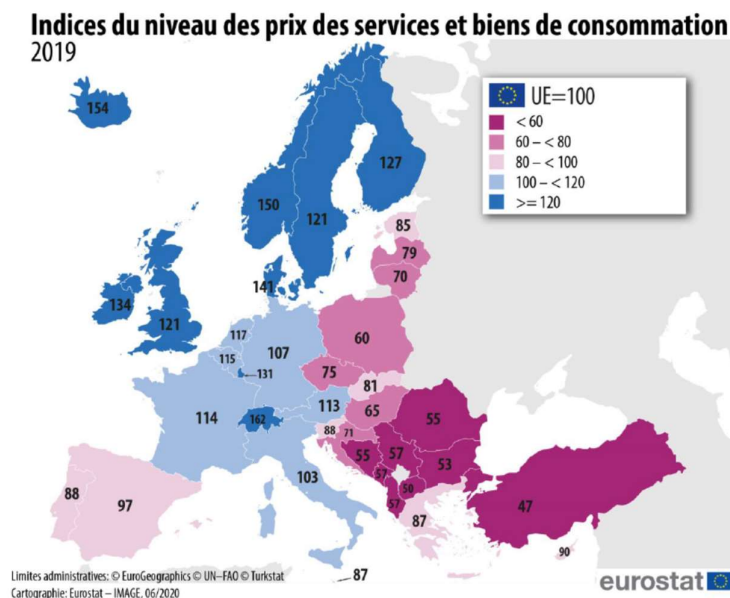


La reprise d'activité explique la diminution du chômage en mai, en particulier pour les secteurs de la construction, des services à la personne, du transport et de la logistique. Cette baisse a pour conséquence une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie B et C, c'est à dire en activité réduite. Leur nombre progresse de +14,2 % (+210 800) par rapport à avril. De nombreux salariés, avec le déconfinement, ont retrouvé des contrats à temps partiel ou en intérim. En contrepartie, les entrées à Pôle Emploi dues à une fin de contrat (-17,5%) et à une fin d'intérim (-47,5%) retrouvent leur niveau de février. En raison du chômage partiel, les inscriptions pour licenciement restent stables voire diminuent.

Le nombre total de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C continue d'augmenter (+61 000, soit +1%), même si cette progression est moindre que durant les deux mois précédents (+177 500 en mars, +209 300 en avril). Avec 6,1 millions (hors Mayotte), il atteint son plus haut niveau depuis 1996, année de début de la série statistique.

Des niveaux de prix différents en Europe

Au sein de l'Union européenne, les niveaux de prix des services et des biens de consommation présentait de fortes disparités dans l'Union. Les prix les plus élevés se trouvent au Danemark (141 % de la moyenne de l'Union), suivi de l'Irlande (134 %), et du Luxembourg (131 %). À l'autre extrémité de l'échelle, les niveaux de prix les plus faibles ont été relevés en Bulgarie (53 %) et en Roumanie (55 %). En d'autres termes, les niveaux de prix des services et biens de consommation dans l'Union variaient quasiment du simple au triple entre l'État membre le moins cher et celui le plus onéreux. La France se situe légèrement au-dessus de la moyenne (+17 points au-dessus).





Alcool et tabac, les plus chers en Irlande

Avec un écart de plus d'un à trois entre États membres, les niveaux de prix des boissons alcoolisées et du tabac ont affiché d'importantes variations en lien avec les taxes. Le niveau de prix le plus bas en 2019 a été enregistré en Bulgarie (62 % de la moyenne), suivi de la Pologne (74 %). Les prix les plus élevés ont été observés en Irlande (188 %), suivi à distance par la Finlande (157 %) et la Suède (131 %). La France se classe au 4^e rang (126 %).

Restaurants et hôtels plus de trois fois plus onéreux au Danemark qu'en Bulgarie

La restauration & l'hôtellerie est également marquée par de fortes différences de prix. Les niveaux de prix étaient les plus faibles en Bulgarie (45 %) et en Roumanie (54 %). Ils sont les plus élevés au Danemark (156 %).

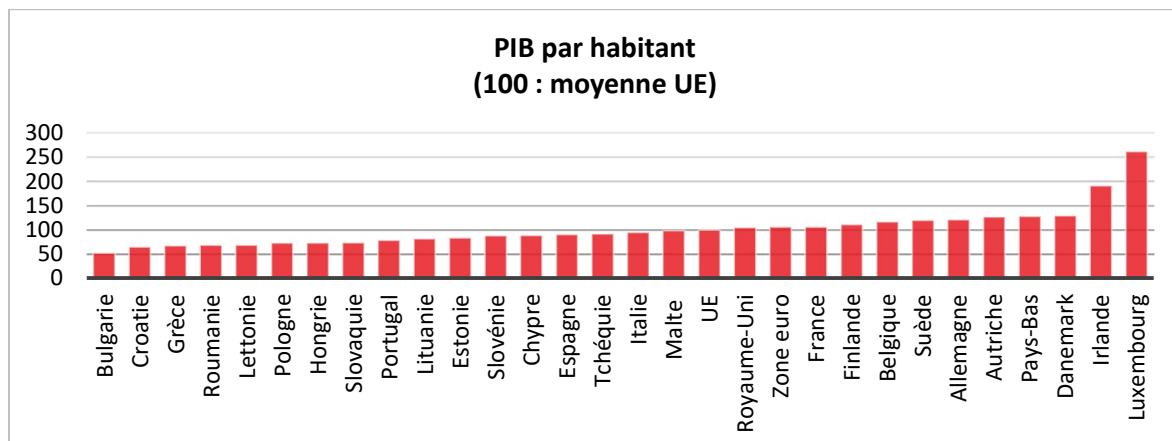
Moindres disparités pour l'électronique grand public, les véhicules personnels et l'habillement

L'électronique grand public est l'un des groupes de produits où les écarts de prix entre États membres ont été moins importants, allant de 91 % de la moyenne en Pologne à 111 % en France. L'habillement est une autre catégorie de produits ayant affiché un moindre écart de prix entre États membres, le pays le moins cher étant la Bulgarie (79 % de la moyenne) et le plus cher le Danemark (132 %), suivi de loin par la Suède (118 %).

À l'exception notable du Danemark (138 % de la moyenne) et des Pays-Bas (121 %), les différences de prix entre les États membres ont également été limitées pour les véhicules personnels, les niveaux de prix variant de 82 % en Slovaquie à 114 % en Irlande.

Des dépenses de consommation disparates en Europe

Les niveaux de consommation diffèrent d'un État membre à un autre en fonction du PIB par habitant et des niveaux de prix. Le PIB par habitant variait de 53 % à 261 % de la moyenne de l'Union. Le PIB par habitant compris entre 53 % de la moyenne de l'Union en Bulgarie et 261 % au Luxembourg. Dix États membres ont enregistré un PIB par habitant supérieur à la moyenne de l'Union en 2019. Le PIB par habitant de la France est 6 % au-dessus de la moyenne.

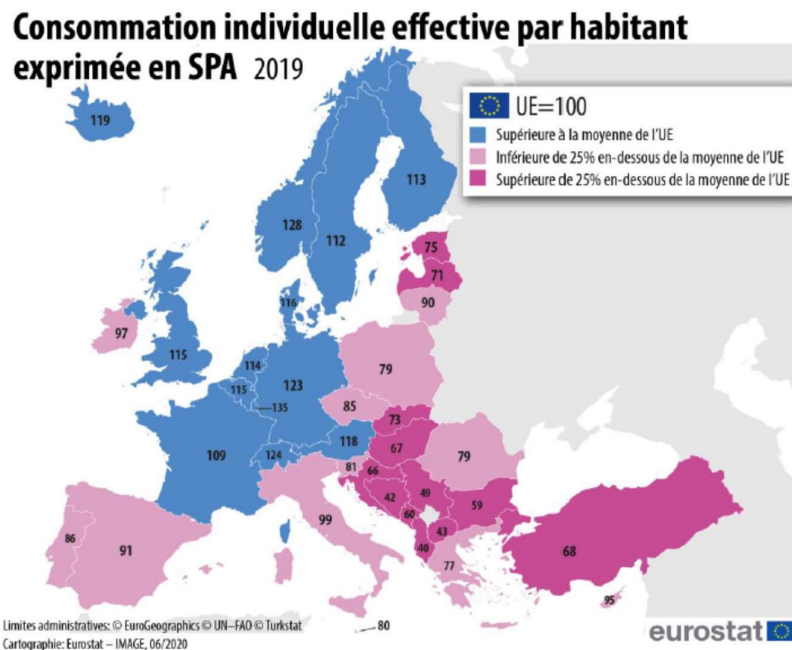


Cercle de l'Épargne – données Eurostat



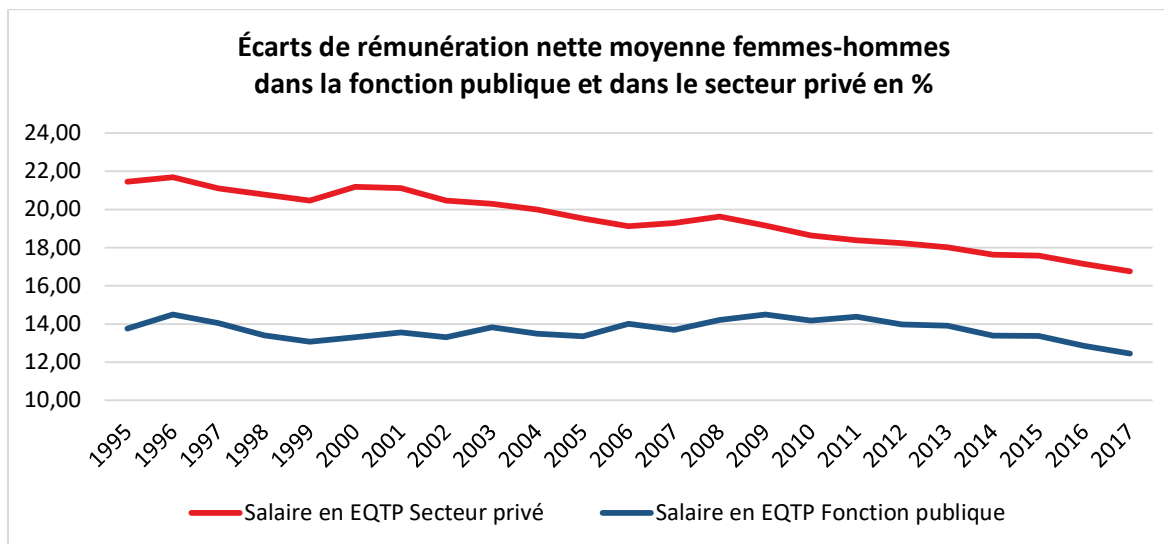
La consommation individuelle effective (CIE) est un indicateur du niveau de bien-être matériel des ménages. Cette consommation, exprimée en standards de pouvoir d'achat (SPA) s'est échelonnée, parmi les 27 États membres, de 59 % à 135 % de la moyenne de l'Union européenne. Neuf États membres ont enregistré une consommation par habitant supérieure à la moyenne en 2019. Le niveau le plus élevé a été relevé au Luxembourg, à 35 % au-dessus de la moyenne de l'UE. L'Allemagne se situait à environ 23 % au-dessus de la moyenne, devant l'Autriche, le Danemark et la Belgique, les Pays-Bas, la Finlande, la Suède. La France suit à la neuvième place. Dans douze États membres, la consommation par habitant était comprise entre la moyenne de l'UE et 25 % au-dessous de celle-ci. Figurent notamment dans cette catégorie, l'Italie, l'Irlande, Chypre et l'Espagne.

Six États membres ont enregistré une consommation par habitant inférieure de 25 % ou plus à la moyenne. L'Estonie se situait ainsi 25 % en-dessous et la Slovaquie, la Lettonie, la Hongrie et la Croatie se situaient entre 25 % et 35 % en-dessous, alors que Bulgarie se trouvait à 41 % au-dessous.



Inégalités hommes / femmes

En 2017, en France, les femmes salariées du secteur privé gagnent, selon l'INSEE, en moyenne 16,8 % de moins que les hommes en équivalent temps plein, c'est-à-dire pour un même volume de travail. Les femmes occupant, en proportion, plus d'emploi à temps partiel, la différence au niveau de l'ensemble des rémunérations professionnelle est plus importante, 28,5 %. Près de la moitié de cet écart s'explique par les niveaux horaires différents. L'INSEE souligne que les écarts de salaire se réduisent plus vite que les écarts de volume de travail.



EQTP : emploi équivalent à temps plein – Cercle de l'Épargne - Données INSEE

Depuis 1976, les écarts de salaires se sont contractés passant de 29 à 16 %. soit une baisse de 0,3 point par an en moyenne sur la période. L'écart s'est fortement réduit dans les années 70 durant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing durant lequel plusieurs mesures visant à assurer une égalité professionnelle avaient été prises. La réduction des inégalités homme/femme a marqué le pas dans les années 90 et 2000 en raison de la montée en puissance du travail à temps partiel et de l'intérim. Depuis quelques années, avec l'adoption de lois en faveur de l'égalité salariale et avec la progression du nombre de femmes cadres, l'écart se réduit plus rapidement (de 0,4 point par an en moyenne).

Si un nombre plus important de femmes accède au statut cadre, l'écart de salaire entre les sexes augmente toujours avec le niveau de diplôme. Il s'élève à 29,4 % pour les titulaires d'un Bac +3 ou plus, contre 15,8 % pour les individus qui n'ont pas le baccalauréat. Les écarts de salaire en équivalent temps plein entre les sexes progressent également avec l'expérience professionnelle. S'ils sont relativement limités pour les personnes récemment entrées sur le marché du travail (6,4 % en 2017 parmi les individus ayant moins de 5 ans d'expérience professionnelle), les écarts atteignent 21,7 % pour celles qui ont plus de 30 ans de carrière. Cela est en grande partie la conséquence que parmi les femmes ayant 50 ans et plus peu sont cadres supérieurs.

Deux tiers de l'écart de salaire entre les sexes est lié à l'emploi occupé Les femmes occupent des emplois moins variés que ceux des hommes. Les emplois féminins se situent à 40 % au sein de vingt professions contre 28 % pour les hommes. Les métiers sont rarement mixtes en France. Une ségrégation professionnelle existe. Des professions sont majoritairement féminines (emplois d'aide soignants, emplois dans la grande distribution, emplois de l'enseignement, etc.) quand d'autres sont masculines (magasinier, chauffeur, maçon, informaticien, etc.). Cette différenciation des emplois ne facilite pas l'augmentation des salaires par limitation de la concurrence.

Même si le nombre de femmes cadres augmente, l'écart avec les hommes demeure important. 22,8 % des postes occupés par les hommes correspondent à des emplois de cadre en 2017, contre 17,5 % pour les femmes. Pour les hommes, trois professions parmi les vingt les plus fréquentes correspondent à des emplois de cadre, contre une seule pour les femmes. Parmi ces emplois de cadre pour les hommes, deux correspondent à des activités liées à l'informatique.



Selon l'INSEE, 68 % de l'écart de rémunération, provient du fait que les femmes et les hommes n'occupent pas les mêmes postes, c'est-à-dire une profession donnée au sein d'un établissement donné.

Les femmes ont une probabilité plus faible que les hommes d'accéder aux rémunérations les plus élevées. Pour les 1 % d'emplois les mieux rémunérés, les femmes ont une probabilité d'accès inférieure de 58 % en 2017, contre 76 % vingt ans plus tôt.

Les mères de famille sont les plus pénalisées. Les inégalités de volume de travail entre les femmes et les hommes en emploi sont très marquées pour celles ayant un enfant en bas âge (moins de 3 ans) ou pour celles ayant trois enfants ou plus. À partir du deuxième enfant, le salaire (en emploi équivalent temps plein) des femmes est inférieur de 21 % à celui des hommes pour les parents de deux enfants, et de 31 % pour les parents de trois enfants ou plus, contre 12 % pour ceux ayant un seul enfant et 7 % pour les personnes sans enfant. Les femmes ayant plusieurs enfants occupent plus rarement des fonctions de cadres que celle qui n'en ont pas ou en n'ont qu'un.



LE COIN DES TENDANCES

Les épidémies nous invitent-elles à renverser la table ?

Les épidémies jalonnent l'histoire de l'Humanité. Avec les guerres et les révolutions, elles sont responsables de changements importants de trajectoire dans la vie des États. L'épidémie de covid-19 n'est pas la plus grave qu'est connue la planète mais elle touche des sociétés complexes, interdépendantes qui depuis plusieurs années doivent faire face à un ralentissement économique de nature structurelle. Elle intervient aussi au moment où nous entrons dans deux mutations de grande ampleur, le vieillissement démographique et la contrainte écologique. L'épidémie de covid-19 par son caractère disruptif peut-elle conduire les autorités, les peuples à renverser les tables et à s'affranchir de certaines règles devenues contraignantes ?

Les épidémies, des moments clefs de l'histoire de l'humanité

Les premières épidémies qui ont été relatées datent de plus de 5 000 ans avant Jésus Christ. En Mésopotamie, en Inde ou en Chine, des textes mentionnent l'existence de maladies ayant décimé une part importante de la population. Ces épidémies sont liées à la sédentarisation de l'Homme, de la constitution de villages et aux échanges. La première pandémie recensée est la lèpre dans le Rajasthan en Inde, 4 000 ans avant notre ère. Les animaux sont à l'origine de nombreuses épidémies favorisées, par ailleurs, par le manque d'hygiène. Les textes sacrés que ce soit la Torah ou la Bible mentionnent à plusieurs reprises le fléau des épidémies assimilées à des sanctions divines. Le confinement et la mise en quarantaine sont clairement indiqués dans la Bible. Selon la Loi juive, l'épidémie pousse les hommes à sortir de leur zone de confort. Elle est synonyme de culpabilité, de rédemption et d'espérance.

Les épidémies en modifiant de nombreux repères sont des accélérateurs de tendance. Le typhus qui frappe Athènes en -430 met un terme à la domination de cette ville sur la Grèce antique. La fin de l'Empire Romain intervient après la survenue en 166 après Jésus Christ d'une épidémie de peste antonine (dans les faits certainement la variole). Les responsables publics sont jugés incompetents tout comme les dieux romains précipitant la montée en puissance du christianisme. En 251, une épidémie de peste dite de Cyprien entraîne de nombreux exodes et provoque la ruine de très nombreuses villes en Italie et en Grèce. En 444, les armées romaines frappées par une autre épidémie doivent battre retraite dans tout l'Empire facilitant sa chute finale. En 541, la pandémie de peste bubonique commence en Chine pour se répandre en Égypte avant d'atteindre Constantinople. Les boutiques ferment, le travail s'arrête obligeant l'Empereur Justinien à puiser dans son Trésor afin de distribuer de l'argent à la population. 100 millions de personnes auraient péri de cette peste qui provoqua le déclin de l'Empire Romain d'Orient. En 664, la peste jaune frappe les îles britanniques en provoquant une déliquescence des pouvoirs publics et la misère. Au XI^e siècle, la lèpre revient en Europe avec les soldats de retour des Croisades. Face au problème de santé publique, les États naissants s'organisent et mettent en place des léproseries. L'isolement des malades devient obligatoire. Les hôpitaux sont alors construits sur le modèle des prisons. Au cours du XIII^e siècle, l'Europe compte en moyenne 600 000 lépreux pour 80 millions d'habitants. Les épidémies font alors partie de la vie quotidienne des Européens. Avec le XIV^e siècle, une trêve épidémiologique survient permettant un redémarrage de l'économie. Le vieux monde féodal est exsangue. Le nouveau cœur de l'Europe se déplace alors à Gênes et à Florence. Le front épidémique



se déplace alors aux Amériques avec leur colonisation. La diminution de la population amérindienne aurait atteint 90 % en un siècle.

Au XVII^e siècle, une nouvelle épidémie de peste frappe Londres et atteint assez rapidement l'Europe continentale. Colbert décide alors de fermer Paris et de maintenir un blocus, ce qui permettra à la capitale d'échapper à la maladie. En 1720 quand Marseille est victime de la peste, le Roi décide de placer en quarantaine toute la Provence. Les épidémies sont alors une affaire de police. La notion de sécurité publique prend toute sa signification. Il faut avoir la capacité d'isoler et de surveiller les populations dangereuses. En 1832, face à l'arrivée du choléra en Europe, les gouvernements décident de recourir à la police et à l'armée afin que les populations respectent les mises en quarantaine. Plus de 100 000 personnes perdent, en quelques semaines, la vie en France. À côté des pouvoirs de police, les gouvernements décident alors de mettre en avant des règles d'hygiène. L'assainissement, l'élargissement des rues, leur nettoyage, le ramassage des ordures s'imposent progressivement en France comme dans le reste de l'Europe.

En 1899, la première épidémie de grippe était passée relativement inaperçue en France. Son retour, en 1918, est sous-estimé en raison du conflit armé et de la méconnaissance des pouvoirs publics. Les autorités parlent alors de simples rhumes. Aux États-Unis, si plusieurs villes avaient mis en place des confinements, elles les ont rapidement abandonnés provoquant alors une seconde vague qui tua de très nombreux habitants. Cette pandémie fit de 20 à 50 millions de morts. Sa diffusion et son ampleur furent accentuées par les désordres et la pauvreté générés par la Grande Guerre. La promiscuité des soldats dans les tranchées entraîna une multiplication des contaminations. Au total, 3 à 6 % de la planète est décimé par la grippe espagnole.

Avec les progrès de la médecine, les épidémies s'estompent au cours du XX^e siècle du moins au sien des pays avancés. L'essor de la vaccination, la diffusion des antibiotiques et des règles d'hygiène ainsi que l'amélioration des conditions de vie permettent une éradication de certaines maladies ou leur traitement. Cette relative tranquillité épidémiologique explique l'effet de stupeur que provoqua, au mois de mars, l'arrivée du Covid-19 dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Le choc fut d'autant plus important que d'un coup l'infaillibilité des systèmes de santé occidentaux était mis en cause tout comme l'idée que la science, le progrès avait eu raison des maladies épidémiques. Sa survenue intervient dans une période de doutes, doutes sur le rôle et la place de l'Occident tant sur le plan économique que sur celui de ses valeurs. Le progrès technique fait l'objet d'un débat qui concerne même la vaccination.

Une situation économique avant crise plus que délicate

La situation économique qui prévalait avant la crise sanitaire était pour les pays occidentaux problématique. Après la crise de 2008, la croissance demeurait faible. Dans certains pays dont la France et l'Italie, les stigmates de cette crise n'avaient pas disparu en particulier en ce qui concerne les finances publiques et l'emploi. Les gains de productivité devenaient de plus en plus faibles au sein de l'OCDE mais aussi au sein des pays émergents. Par ailleurs, depuis la fin de l'année 2018, la croissance s'étiolait au point qu'une récession apparaissait inévitable en 2020. Cette atonie économique était d'autant plus mal vécue en Occident, en raison de la concurrence croissante des pays émergents. Le sentiment dominant était que le rééquilibrage de l'économie mondiale s'effectuait au détriment des pays avancés. Le poids des pays avancés est passé au sein du PIB mondial de plus de 75 % en 1975 à moins de 50 % en 2020.



Ce déclin relatif de l'Occident s'accompagne d'une montée des inégalités réelles ou ressenties provoquant une progression du mécontentement. La crise des « gilets jaunes » en fut, en France en 2018, une des expressions. La hausse du prix des logements augmentant le poids des dépenses pré-engagées contribue fortement au mécontentement de l'opinion. La diminution des emplois industriels qui étaient sources d'ascension sociale, l'essor des activités de service à faible valeur ajoutée, des CDD ou de l'intérim génèrent d'importantes frustrations. En raison de la concurrence de plus en plus vive et de la progression des dépenses sociales qui pèsent sur la compétitivité, les politiques d'austérité salariale sont devenues la règle. Par ailleurs, le discours politique est depuis une dizaine d'années souvent anxigène car même si cela n'est pas suivi d'effet, il met en avant la rigueur budgétaire. La réforme est devenue un mot honni car synonyme de perte de situations jugées acquises. Avec le vieillissement de la population, la demande de services à dominante sociale ne peut que poursuivre sa progression. Les besoins des populations occidentales supposent une croissance se situant au minimum entre 2 et 3 %. Depuis une dizaine d'années, celle-ci ne dépasse guère 1 % en moyenne en Europe. Cette dégradation de la croissance est la conséquence d'une érosion des gains de productivité qui atteignent péniblement 0,5 % depuis la crise financière quand ils s'élevaient à 2 % au tournant du siècle dernier. Cette faiblesse des gains de productivité est imputable à une moindre diffusion du progrès technique et la tertiarisation des économies. Les faibles taux d'intérêt concourent également à la faible croissance en facilitant le maintien d'activités peu rentables.

L'endettement pour masquer la baisse de la croissance

Pour compenser la baisse de la croissance et ses effets au niveau des rémunérations, les États n'ont eu comme solution que d'augmenter leur endettement. Certains pays comme l'Allemagne ou le Japon ont pu également compter sur leurs excédents extérieurs. Ces derniers n'ont pas empêché le Japon de connaître une progression très importante de sa dette publique qui dépasse 250 % du PIB. La situation économique des États-Unis diffère un peu de celle de l'Europe. Leur taux de croissance y est, depuis une vingtaine d'années, supérieur ce qui n'était pas le cas des années 1960 aux années 1990. Ils bénéficient de l'apport de l'informatique et de l'ensemble du secteur du digital. Par ailleurs, ils peuvent s'appuyer sur le dollar qui reste la première monnaie d'échange et de réserve au niveau mondial.

La relance indispensable de l'investissement

L'achat de la croissance à crédit a permis avant tout de financer des dépenses de fonctionnement. Dans la très grande majorité des États occidentaux, les dépenses publiques d'investissement sont, en effet, en recul avec comme conséquences une dégradation des infrastructures (Italie avec la chute du pont à Gênes, hôpitaux et équipements ferroviaires en France, routes aux États-Unis ou en Allemagne, etc.). En parallèle avec cet amoindrissement de la croissance, les Occidentaux sont confrontés à une bureaucratisation et une juridicisation de la société. Pour construire les lignes de métro du Grand Paris, une génération sera nécessaire quand l'objectif était de rattraper quarante ans de retard. Il n'a fallu qu'une dizaine d'année au tournant du XIX^e siècle pour bâtir l'actuel réseau parisien.



Dans ce moment unique où « le quoi qu'il en coûte » est de mise, les pays gagnants ne sont-ils pas ceux qui auront su profiter de ce déversement monétaire pour réaliser toutes les modernisations reportées d'année en année ? Cela suppose évidemment de privilégier l'investissement au fonctionnement. Cela suppose également que les projets ne s'ensablent pas, qu'ils ne soient pas vaincus par les oppositions de toute nature. La judiciarisation de la vie publique ainsi l'effritement de l'esprit consensuel ne facilitent pas la mutation rapides sociétés démocratiques.

Mettre un terme à la crise du logement

La crise récurrente du logement est devenue une caractéristique de notre époque. La montée des prix de l'immobilier s'accompagne d'une baisse du nombre des constructions. Dans un pays comme la France dont la population continue à s'accroître, le déficit de logements se chiffre entre 500 000 et 800 000. En raison de la raréfaction du foncier, de la réglementation, de l'opposition de l'opinion devant la construction de nouveaux logements (tours, immeubles et lotissement), le système est devenu malthusien avec comme conséquence un coût croissant du logement dans le budget des familles. S'il y a un domaine où il faudrait renverse les tables, c'est bien celui du logement !

La transition énergétique, un défi coûteux à financer de manière masquée

La transition énergétique coûtera chère car compte tenu de l'état de la technologie, les énergies renouvelables dont la production est aléatoire ne peuvent pas être stockées. Elles supposent donc la réalisation d'investissements redondants pour garantir à tout moment la production électrique nécessaire. À côté des éoliennes et des centrales solaires, des centrales classiques doivent être disponibles pour pallier le manque de vent ou de soleil. Par ailleurs, la transition énergétique risque de provoquer l'obsolescence anticipée de nombreux équipements non amortis, centrales électriques, parc automobile, etc. L'idée de bénéficier de larges lignes de crédits pour financer cette transition qui ne serait pas retenu dans les critères traditionnels, par exemple de Maastricht a été fréquemment avancée.

Le défi du vieillissement

Le vieillissement de la population entraîne toute une série de dépenses pour le financement de la santé, de la retraite et de la dépendance. Les États butent à la fois sur les contraintes financières et sur le concept de droit de propriété qui limite les possibilités de demander aux intéressés de financer certaines dépenses à partir de leur patrimoine. Avec la crise actuelle, la demande de biens sociaux est forte au point qu'en France, le Gouvernement a relancé l'idée de la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale dédiée à la dépendance. Longtemps, il a été admis que les dépenses d'assurances sociales devaient être financées par les actifs et que les organismes qui en avaient la charge ne pouvaient pas s'endetter. Avec la succession des crises, ces règles ont été abandonnées. Avec la création, en France, de la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, les gouvernements ont admis officiellement que les dettes sociales du passé pouvaient être supportées par les générations à venir. Le principe qui s'impose aux collectivités locales en vertu duquel l'endettement ne doit servir qu'à l'investissement supposé générer un rendement a été ainsi abandonné. Il pourrait être ainsi reconnu que la vie est un investissement permettant de se soustraire aux règles de bonne gestion.



Quand les interdits sautent

Le sentiment d'une situation économique bloquée offrant peu de perspectives pour une grande partie de la population se diffusait largement avant la crise avec la progression des votes contestataires. Dans le passé, la résorption de ce type de problèmes est fréquemment passée par des guerres, des révolutions, des conquêtes, des banqueroutes. Face à des blocages, les manières les plus fréquentes de renverser la table est d'aller se servir chez les voisins, de ne plus rembourser ses créanciers et de créer de la monnaie. Si la conquête territoriale ; le pillage semble être des idées dépassées, la manipulation de la monnaie reste éminemment d'actualité.

En période de crise extrême, les gouvernements s'affranchissent des règles, des normes qu'ils ont édictées. Ainsi, face à des problèmes financiers, de nombreux pays ont changé le cours de leur monnaie en jouant, par exemple, sur le poids en or des pièces. En le diminuant, les États créaient de la monnaie un peu comme aujourd'hui quand les banques centrales rachètent à haute dose des obligations. Durant la période révolutionnaire, la vente des biens issus du clergé et des nobles, dits biens nationaux, sous forme d'assignats donna lieu à une intense spéculation au profit de l'État et des personnes bien introduites.

L'effacement de tout ou partie des dettes est une voie envisageable pour remettre les compteurs à zéro. La France a, eu recours, dans le passé, à huit reprises à la banqueroute. En 1797, deux tiers de la dette publique française furent effacés. En 1812, à plus petite échelle, Napoléon 1^{er} après le désastre de la retraite de Russie décida de ne pas honorer toutes les dettes de la France. Le défaut de la Russie, en 1917, reste un des plus célèbres mettant en cause de nombreux épargnants français.

L'ancien chef économiste du FMI, Kenneth Rogoff, dans un de ses ouvrages, avait dénombré qu'entre 1975 et 2006, 71 pays avaient fait défaut sur leurs dettes souveraines. La Russie en 1998, l'Ukraine en 2000, la Croatie en 1996, ou encore le Venezuela en 2004 furent les derniers à connaître un défaut. La Grèce qui détient le record en matière du nombre d'années passées en défaut depuis sa création en 1860 n'a pas fait officiellement banqueroute en 2012 mais dans les faits cela s'en rapprocha.

Le défaut de paiement pour un État est souvent synonyme de mise au ban avec de possibles mesures de rétorsions internationales. L'Argentine qui a fait défaut sur sa dette en 2001 reste encore à ce jour exclue des marchés financiers. Les investisseurs se méfient naturellement d'un État qui n'honore plus sa signature. Pour éviter cette situation délicate, les États préfèrent renégocier leur dette avec le concours du FMI voire de la Commission de Bruxelles comme pour la Grèce.

Si évidemment, une convention internationale concluait que tous les États peuvent annuler tout ou partie de la dette détenue par les banques centrales, cela aurait un moindre effet qu'une décision unilatérale de tel ou tel État. Néanmoins, pour la communauté financière, cela serait un aveu de faillite. A partir du moment où les créances commencent à ne plus être remboursées, nul ne sait où ce processus s'achève.

La banqueroute n'est pas d'actualité. Elle n'est plus utile car les banques centrales financent sans compter, pourquoi s'en priver. Longtemps, la monnaie a dépendu du stock d'or puis de la valeur du PIB. Les cryptomonnaies ont permis de prendre



conscience que le lien avec le réel, le physique n'était pas obligatoire dans un monde virtuel. La monnaie, étalon, moyen d'échange et de réserve peut-elle s'affranchir des fondements tangibles sur lesquels elle repose depuis des millénaires ? L'endettement massif des États et la monétisation qu'elle entraîne peuvent-ils créer une défiance envers les monnaies traditionnelles et accélérer l'essor des monnaies virtuelles comme le bitcoin et peut être le libra ? Face à une telle défiance, est-ce qu'un gouvernement ne sera pas tenté d'opter pour une cryptomonnaie surtout si elle émane d'une entreprise de son pays ? Si demain ou après-demain, un tycoon du digital propose une monnaie digitale qui puisse être utilisée non pas par 330 millions d'Américains mais par 3 milliards d'habitants soit le nouveau dollar, le Président des États-Unis pourra-t-il toujours résister à la tentation ?

La monétisation des dettes est un moment unique qui peut ne pas être pérenne. Que se passera-t-il le jour où ce processus s'arrêtera pour les dépenses de fonctionnement, les dépenses sociales qui seront, de la sorte, financées ? Un effet boule de neige est inévitable au vu de la multiplication des exigences sans nul doute légitimes au niveau des systèmes de protection sociale. L'entrée dans un cycle d' « open bar » ou de « full crédit » risque de modifier profondément le rapport à l'argent, à sa valeur et indirectement au travail. Dans un monde où toute ressource est rare, pouvons-nous considérer que l'argent ne l'est plus ?

Le vélo, le réchauffement climatique et la crise sanitaire

Depuis une dizaine d'années, le vélo est redevenu un moyen de transport, en particulier en secteur urbain. Cet essor s'est construit autour de la volonté de réduire les émissions des gaz à effet de serre, de limiter la congestion automobile des villes et de favoriser la pratique sportive. Les grèves des transports publics durant l'hiver 2019/2020 et l'épidémie de covid-19 ont accentué cette tendance. La France qui était en retard dans l'utilisation du vélo comble ainsi, en partie, son retard.

Le vélo, une histoire française

L'histoire de France s'identifie étroitement à celle du vélo. La « petite reine », du nom de la toute jeune reine Wilhemine aux Pays-Bas couronnée en 1898 et adepte de la bicyclette, doit beaucoup aux brevets déposés en France tout au long du XIXe siècle, de la Draisienne en 1818, en passant par le deux-roues de type bicyclette Mercier en 1843, puis au vélocipède à pédale et frein Michaux en 1868, avant les premières bicyclettes commercialisées par Peugeot en 1886. D'autres innovations ont également joué un rôle important dans le développement du vélo, comme le pneu démontable et la chambre à air breveté par Michelin en 1891, et le dérailleur présenté par Loubeyre en 1895. À la fin des années 1890, tous les ingrédients des vélos actuellement en circulation existent. Même le vélo électrique date de cette époque. En effet, le vélo à assistance a été inventé en 1895 avec un brevet déposé aux États-Unis pour un vélo équipé d'une batterie pouvant délivrer 100A à une tension de 10V et d'un moteur monté dans la roue arrière, qui sera suivi en 1897 d'un modèle propulsé par un double moteur électrique logé dans l'axe du pédalier.

Dans l'entre-deux-guerres, les bicyclettes deviennent un produit industriel fabriqué et vendu en France par les grandes marques que sont alors Peugeot, Manufrance, et Mercier. Leur prix réduit permet aux ouvriers et aux paysans d'en faire l'acquisition pour se rendre à leur travail, marquant le passage du vélo loisir au vélo utilitaire, quand l'automobile demeurera pour longtemps encore un rêve inaccessible au plus grand



nombre. Les premiers congés payés en 1936 popularisent les vélos et les tandems utilisés par les Français. En 1939, le parc compte 9 millions de bicyclettes. Ces dernières seront bien souvent le seul moyen de transport disponible pour l'exode de 1940.

Au début du siècle passé, dès 1903, le Tour de France devient un terrain d'expérimentation et d'innovation techniques pour les constructeurs, mais aussi l'un des événements sportifs mondiaux les plus importants avec la coupe du monde de football et les Jeux Olympiques, et un rendez-vous populaire immortalisé par « les forçats de la route » d'Albert Londres et, plus tard, par les chroniques d'Antoine Blondin. Le Tour de France est un rendez-vous estival populaire associant toutes les générations.

Le vélo, un faible rôle, en France, dans les déplacements du quotidien mais en croissance

La part du vélo dans l'ensemble des déplacements s'élève, en France à environ 3 %, contre 10 % en Allemagne, 12 % en Belgique et 28 % aux Pays-Bas. La moyenne européenne est de 7 %. En France, si plus de la moitié des déplacements sont inférieurs à 5 kilomètres, la majorité d'entre eux s'effectuent en voiture. En France, près de 5 % des personnes de plus de 15 ans en France pratiquent le vélo quotidiennement, contre 30 % au Danemark et 43 % aux Pays-Bas.

Aux Pays-Bas, l'usage du vélo s'est développé dès la 1^{ère} guerre mondiale du fait des problèmes de circulation des transports publics engendrés par les blocus économiques qui limitaient l'accès au charbon ou au pétrole. Au Danemark, le second choc pétrolier en 1979 a conduit Copenhague à aménager des pistes cyclables. Aujourd'hui, 28 % des déplacements sont réalisés à vélo au sein de l'agglomération.

La France compte 35,7 millions de vélos dont 25 % sont inutilisés. Les Français estiment majoritairement la pratique du vélo comme un loisir et non comme un moyen de déplacement.

Le volontarisme public pour relancer la pratique du vélo

En France, le gouvernement a lancé en 2018 un plan en faveur du vélo en inscrivant près de 350 millions d'euros de crédits sur sept ans. L'objectif affiché est le triplement des déplacements à vélo d'ici à 2024. Cette enveloppe a été multipliée par trois lors du confinement avec une prise en charge partielle des réparations des vélos. Les réparations sont ainsi socialisées dans la limite de 50 euros.

La loi d'orientation des mobilités adoptée en 2019 avait, auparavant reconnu le vélo comme un mode de transport à part entière. Dans le cadre du forfait Mobilités durable les employeurs peuvent prendre en charge jusqu'à 400 euros par an au titre des frais de déplacement de leurs salariés sur leur trajet domicile-travail effectué à vélo.

Pour réduire les accidents de la route dont sont victimes les cyclistes, les collectivités locales sont invitées à réaliser des investissements. Le nombre de cyclistes tués par milliard de kilomètres parcourus s'élève 27 en France, contre 10,7 aux Pays-Bas, et 15,2 en Allemagne. Cette sur-accidentalité est à mettre en parallèle avec le nombre réduit de pistes cyclables et avec un comportement pas toujours approprié des utilisateurs des voies publiques. Les efforts d'investissements dans les politiques cyclables des collectivités sont en hausse. Ils sont passés de 5,7 euros par habitant par



an en 2008 à 8,9 euros en 2019. Ils restent inférieurs aux 27 euros par habitant par an observés dans les pays du Nord de l'Europe. Les collectivités locales s'engagent avec modération dans les équipements dédiés aux vélos en raison de leurs prix. Ainsi, le coût d'un kilomètre de piste cyclable est de 150 000 euros en milieu urbain peu dense, 270 000 euros en banlieue dense et 800 000 euros en cœur de ville. Le gouvernement a d'ailleurs annoncé que l'État ou plutôt le contribuable national, accompagnerait les collectivités locales en prenant en charge jusqu'à 60 % des coûts d'installation des places de stationnement temporaires pour vélo, et la mise en place de pistes cyclables temporaires, en leur apportant des soutiens techniques et financiers notamment par un fonds de dotation. De même, l'État doublera toute aide d'une collectivité locale au profit de ses habitants afin que les plus modestes d'entre eux puissent acquérir un vélo à assistance électrique.

Un effet covid-19 évident

Selon l'Union Sport et Cycle, l'organisation professionnelle du secteur, les ventes ont augmenté de 117 % entre le 12 mai et le 12 juin par rapport à la période équivalente en 2019. La Manufacture Française du Cycle (MFC), principal producteur français, devrait vendre plus de 450 000 vélos cette année contre 130 000 en 2013, date de son rachat par Intersport. Le vélo à assistance électrique a largement contribué à cette croissance avec 100 000 unités fabriqués par cette entreprise.

Le vélo retrouve ainsi une deuxième jeunesse. Il est tout à la fois un moyen de déplacement pour les loisirs et le travail ainsi qu'un instrument pour faire du sport. Même s'il ne peut pas se substituer à l'automobile et aux autres moyens de transports, il constitue une alternative pour les petits déplacements.

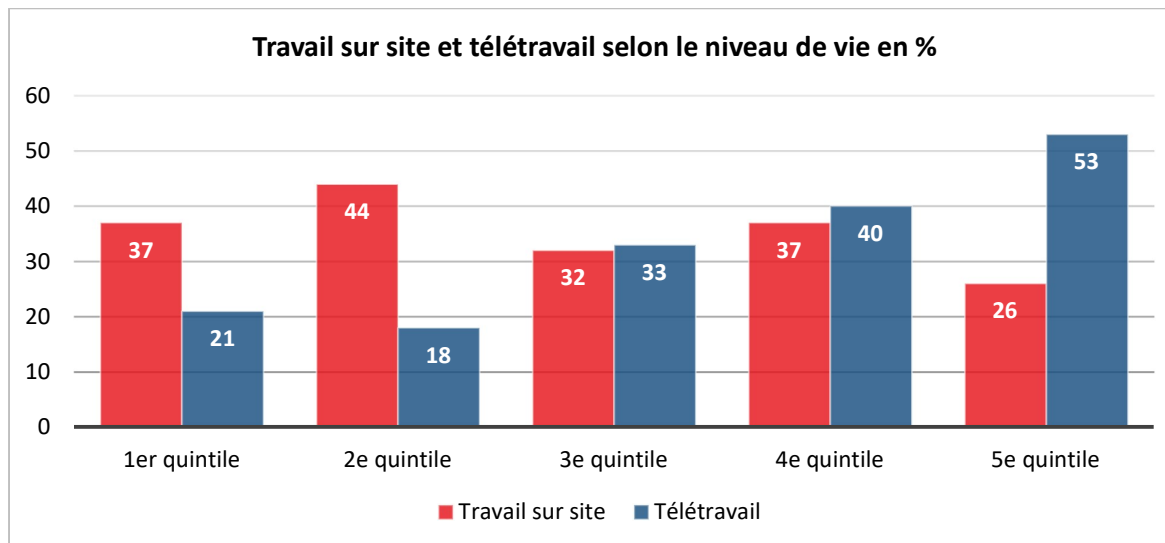


LE COIN DES GRAPHIQUES

Le télétravail, une question d'emploi et de revenus

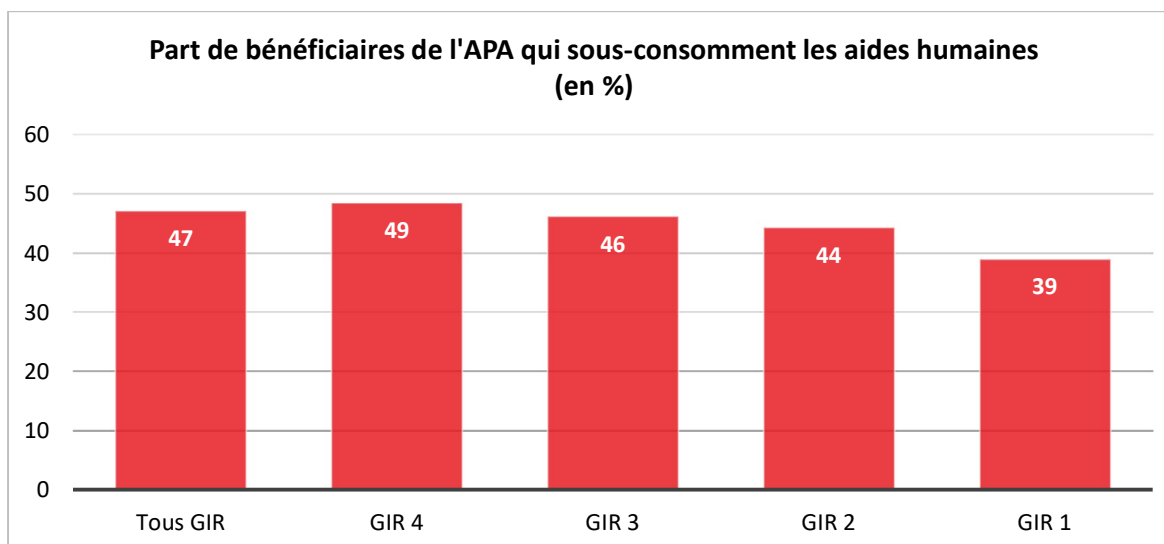
Durant le confinement, un tiers des salariés français était en télétravail, contre seulement en 3 % en moyenne en 2017 dont les deux tiers étaient des cadres. Lors du confinement, les secteurs les plus concernés par le télétravail ont été évidemment ceux appartenant au secteur tertiaire. 63 % des salariés du secteur de l'information et de la communication ainsi que 55 % de ceux relevant des activités financières et d'assurance ont été placés en télétravail. Il s'agissait des deux secteurs qui pratiquaient le plus le télétravail. Dans l'hébergement-restauration, la proportion de télétravailleurs a été de 6 %. Elle a été de 12 % dans construction et dans l'industrie agro-alimentaire.

58 % des cadres et professions intermédiaires ont télétravaillé, contre 20 % des employés et 2 % des ouvriers. 21 % des personnes les plus modestes (1^{er} quintile de niveau de vie) ont télétravaillé pendant le confinement contre 53 % des plus aisés (dernier quintile). À l'inverse, les personnes les plus modestes ont davantage continué à aller travailler sur site. 53 % des ouvriers sont allés travailler sur site et 41 % des employés. Ce fut également le cas pour 40 % des chefs d'entreprise. Seulement 21 % des cadres et professions intermédiaires se sont rendus dans leur bureau.



Forte sous-consommation des aides humaines liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie

770 000 personnes résidents à domicile étaient bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en 2017. Leur moyenne d'âge a augmenté depuis 2011, la moitié d'entre eux étant âgés d'au moins 85 ans et 5 mois, soit un an de plus que fin 2011. Les bénéficiaires de l'APA à domicile sont plus nombreux à vivre seuls que les populations du même âge. Le fait de vivre en couple réduit le volume moyen d'aide d'environ 3h45 par mois pour une femme et d'environ 7 heures pour un homme. Les hommes se voient notifier en moyenne 3h25 d'aide humaine en moins que les femmes.



Cercle de l'Épargne - Drees

Le plafond financier du plan d'aide de l'Aide Personnalisée d'Autonomie à domicile dépend de l'état de dépendance du bénéficiaire classé de GIR 1 (1 742,35 par mois) au GIR 4 (674,28 euros par mois). De ce montant maximum peut être déduit un reste à charge pour l'assuré calculé en fonction de ses ressources.

En 2017, selon le service statistique du Ministère des Solidarités et de la Santé, la DREES, moins de 20 % des plans d'aide étaient utilisés au plafond légal. Cette proportion est en baisse de 9 points par rapport à 2011. Elle s'explique par la revalorisation des plafonds maximaux de l'aide intervenue dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement de 2015. Cette revalorisation a été plus importante pour les personnes les plus dépendantes.

Pour rester à son domicile, la personne âgée a besoin d'une assistance régulière d'auxiliaires de vie, d'infirmiers ou aides-soignants pour l'aider à effectuer les gestes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, santé). Fin 2017, 93 % des plans d'aide notifiés aux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile comprennent de l'aide humaine. Elles représentent 87 % des montants totaux notifiés d'APA à domicile. Le montant de cette aide est en moyenne de 500 euros par mois. À situations comparables, le montant notifié aux hommes en couple est 54 euros moins élevé que celui proposé aux femmes en couple, et il est inférieur d'environ 130 euros à celui notifié aux bénéficiaires vivant seuls.

Selon la DREES, près d'un bénéficiaire de l'APA à domicile sur deux (47 %) n'utilisent pas la totalité du montant d'aide humaine. Ce taux est de 39 % points des bénéficiaires les moins dépendants (GIR 4) contre 49 % pour les plus dépendants (GIR 1). Les bénéficiaires aux ressources intermédiaires, pour qui le reste à charge constitue une part importante des ressources, sous-consomment plus que les autres. Les hommes, en règle générale, consomment moins que les femmes les aides humaines auxquelles ils ont droit.



LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE

Dimanche 28 juin

Au **Japon**, seront publiés les chiffres du **commerce de détail** et des **ventes au détail** du mois de mai.

Lundi 29 juin

Au **Royaume-Uni**, seront présentés les résultats du mois de mai des **prêts nets accordés aux particuliers** et des **crédits à la consommation**.

L'**Union européenne** publiera pour le mois de juin les résultats du **climat des affaires** et le **climat économique** ainsi que différents indices sur la confiance des différents acteurs économiques : **confiance des consommateurs**, **confiance de l'industrie** et **sentiment des services**.

L'**Espagne** ainsi que l'**Allemagne** publieront les données relatives à l'**IPC** et l'**IPCH** du mois de juin.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre les résultats des **promesses de ventes de maisons** en mai et l'**indice manufacturier de la FED de Dallas** du mois de juin.

Au **Japon**, le **taux de chômage** et les données relatives à la **production industrielle** du mois de mai seront connus.

Mardi 30 juin

En **France**, l'INSEE publiera l'**indice des prix à la consommation** du mois de juin. Seront par ailleurs publiés les résultats des **dépenses de consommation** et des **prix à la production** du mois de mai.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre les résultats définitifs de la croissance du **PIB** ainsi que l'**investissement total des entreprises** au premier trimestre 2020.

La **Chine** présentera les évolutions de l'**indice PMI manufacturier** et de l'**indice PMI non facturier** du mois de mai.

En **Allemagne**, seront diffusés les résultats l'évolution des **prix des à l'importation** du mois de juin.

En **Italie**, l'**IPC** attendu du mois de juin et l'**indice des prix à la production** du mois de mai seront publiés.

En **Espagne**, seront publiés les résultats du **PIB** sur le premier trimestre 2020.

Eurostat publiera également pour la **zone euro**, une **estimation rapide de l'inflation** au mois de juin.

Au **Royaume-Uni** seront publiés les résultats du **PIB** ainsi que l'**investissement total des entreprises** au premier trimestre 2020. Seront également communiqués



l'indice des prix des magasins et **l'évolution du prix des maisons nationwide** au mois de mai.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre les résultats de la **confiance des consommateurs**. Seront par ailleurs communiqués l'indice **Redbook**, de l'indice des **prix des maisons S&P-Case Shiller** en avril, de l'indice des **directeurs d'achat (PMI) de Chicago** du mois de juin.

Au **Japon**, seront présentés résultats des **demandes de construction** et de **missions en chantier** constatés en mai. Sera par ailleurs publiée, l'évolution au second trimestre de **l'indice Tankan grandes entreprises manufacturières**, de **l'indice tanken grandes entreprises tous secteurs industriels** et de **l'indice tanken non manufacturier**.

Mercredi 1er juillet

En **France**, l'INSEE publiera le résultat de la **production industrielle** du mois de mai

Seront publiés pour les pays membres de la **zone euro**, le **Royaume-Uni** et les **États-Unis** le résultat de l'indice **PMI Markit Manufacturier** du mois de juin.

Au **Japon** sera publié l'évolution de **l'indice de confiance des consommateurs** en juin et **l'indice Markit PMI manufacturier**.

En **Chine**, le résultat du **PMI manufacturier de juin** sera connu.

En **Allemagne** seront publiés les résultats du **chômage** du mois de juin. Seront également connus les **résultats des ventes** au détail du mois de mai.

Aux **États-Unis** seront publiés le résultat de **l'ISM Markit manufacturier**, **les ventes totales de véhicules** du mois de juin, **les dépenses de construction** du mois de mai.

Jeudi 2 juillet

L'Espagne publiera les données relatives à la **variation du chômage** constatée du mois de juin.

L'Italie publiera **les résultats du chômage** du mois de mai.

Eurostat publiera les résultats du **chômage** en zone euro et au sein des pays membres de **l'Union européenne**. Sera par ailleurs communiqué l'évolution de **l'indice de prix à la production** du mois de mai.

Aux **États-Unis** il faudra être particulièrement attentif aux résultats de la **balance commerciale** du mois de mai, et du **taux de chômage** constaté pour le mois de juin. Pour le mois de mai seront connues les résultats des **commandes d'usine**.

Vendredi 3 juillet

Au **Japon**, publication des résultats de **indices PMI- Markit service** du mois de juin.

En **France**, le **solde budgétaire** du mois de mai sera publié par le Ministère des finances et de l'économie.



En **France**, en **Allemagne**, au **Royaume-Uni** et pour l'ensemble de l'**Union européenne**, il faudra suivre la publication **des indices PMI- Markit service et composite** de juin (résultats définitifs).

Eurostat procédera à la première diffusion des **comptes trimestriels des ménages et des entreprises** au titre des trois premiers mois de l'année 2020 en **zone euro et au sein des pays membres de l'Union européenne**.

Aux **États-Unis**, seront communiqués les éléments relatifs aux **revenus horaires moyens** constatés en juin. Seront par ailleurs publiés le **décompte des forages pétrolier US Baker Hughes**.

Samedi 4 juillet

Célébration de la **journée de l'Indépendance aux États-Unis**.



LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro
PIB <i>Mds d'euros 2019</i>	2 419	3 436	1 788	1 245	11 907
PIB par tête en 2019 <i>En euros</i>	36 064	41 342	29 600	26 440	34 777
Croissance du PIB <i>En % - 2019</i> <i>En mars 2020</i>	1,3 -5,0	0,6 -2,3	0,3 -5,4	2,0 -4,1	1,2 -3,1
Inflation <i>En % - mai. 2020</i>	0,4	0,5	-0,3	-0,9	0,1
Taux de chômage <i>En % - avril 2020</i>	8,7	3,5	6,3	14,8	7,3
Durée annuelle du Travail (2018)	1506	1393	1722	1695	-
Age légal de départ à la retraite	62	65	67	65	-
Dépenses publiques <i>En % du PIB 2018</i>	56,2	43,8	48,1	41,1	46,7
Solde public <i>En % du PIB 2019</i>	-3,0	+1,4	-1,6	-2,8	-0,6
Dette publique <i>En % du PIB 2019</i>	98,4	59,8	134,8	95,5	86,1
Balance des paiements courants <i>En % du PIB -Avril. 2020</i>	-0,8	6,8	3,3	2,1	2,8
Échanges de biens <i>En % du PIB – avril 2020</i>	-2,4	6,1	3,2	-2,4	2,0
Parts de marché à l'exportation <i>En % 2020</i>	3,0	8,0	2,8	1,8	25,8
Variation depuis 1999 <i>en %</i>	-48,7	-21,0	-37,4	-14,0	-25,2

Cercle de l'Épargne -sources : Eurostat - Insee



La Lettre Économique est une publication de Lorello Eco Data

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data

28 bis, rue du Cardinal Lemoine • 75005 Paris
Domaine de Lorello – 20166 Porticcio
Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

- Un abonné** : 1000 euros hors taxes (1200 euros TTC) les 52 numéros
- De 2 à 10 abonnés** : 1 500 euros hors taxes (1800 euros TTC) les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service des abonnements

Mode de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA

Par Virement bancaire : contacter LORELLO ECO DATA

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction : -----

Organisme : -----

Adresse : -----

Code Postal : -----Ville : -----

Tél. : -----

E-mail :-----